

Cahiers **GUT**enberg

☞ “LA TYPOGRAPHIE” « ENTRE GUILLEMETS »
☞ Fernand BAUDIN

Cahiers GUTenberg, n° 7 (1990), p. 33-34.

<http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG_1990__7_33_0>

© Association GUTenberg, 1990, tous droits réservés.

L'accès aux articles des *Cahiers GUTenberg*

(<http://cahiers.gutenberg.eu.org/>),

implique l'accord avec les conditions générales

d'utilisation (<http://cahiers.gutenberg.eu.org/legal.html>).

Toute utilisation commerciale ou impression systématique
est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression
de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

“La typographie” « entre guillemets »*

Fernand BAUDIN

ATypI, Belgique

Il y a quelque temps un ami anglais m'a fait la surprise de me demander une note écrite sur les conventions nationales en Belgique en matière de typographie. Ma surprise est évidemment attribuable au fait que j'ai pu oublier l'espace d'un instant que les Anglais, les Écossais, les Gallois et les autres de par le monde ne sont pas forcément attentifs à ce que les Belges appellent leurs problèmes communautaires et qui ont fait de la Belgique un royaume désuni et une nation à l'encan. La première surprise passée, je me suis souvenu des guillemets flamands dont m'avait un jour parlé un ami imprimeur. Le téléphone n'étant pas fait pour les chiens, je lui demandai s'il se souvenait lui aussi de ces guillemets ; c'est là qu'une autre surprise m'attendait. S'il s'en souvenait ? Cela fait partie des instructions de la CEE pour laquelle son père travaillait déjà il y a trente ans et plus. Pouvait-il me les communiquer ? Bien sûr. Tableau 1.

Avant d'aller plus loin, mettons-nous bien d'accord. Il n'est pas question de régler d'un revers de guillemets tous les conflits communautaires et nationaux qui déchirent le monde. Ni au contraire de les aggraver. Ni de ridiculiser une institution dont chacun souhaite qu'elle réussisse. Ni de faire la psychanalyse des libidos nationales à travers l'usage des guillemets. Il n'est question que de conventions dites typographiques et supposées nationales.

*Cet article est paru dans *Communication et langage*, numéro 84, 2^e trimestre 1990, p. 117-118. Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'auteur et de François Richaudeau, directeur de cette revue.

Tableau 1: Emploi des guillemets dans la CEE

		Citation incluse dans une autre			
H1	Français				
H5 HF	ou Flamand	«	“	”	»
H2	Anglais	‘	“	”	’
H3	Allemand	»	”	“	«
H4	Italien	«	«	»	»
H5	Néerlandais	”	”	”	”
H6	Danois	»	»	«	«
H7	Espagnol	«	“	”	»
H8	Portugais	«	“	”	»
H9	Grec	«	“	”	»

L'attitude la plus simple est évidemment celle de l'imprimeur : il suit les instructions du client. C'est un bonheur d'avoir un client qui sait ce qu'il veut avant de recevoir les premières épreuves au lieu de le découvrir quand tout est composé.

Après bien des appels téléphoniques à Bruxelles et à Luxembourg, j'ai enfin obtenu par faveur singulière l'avant-dernier exemplaire d'une brochure que la CEE avait publiée à l'intention de ses services et de leurs imprimeurs. Elle ne contient pas le tableau des guillemets. J'ai renoncé à importuner davantage mon ami imprimeur après avoir compris que ce document est plus ancien que la mémoire de son chef d'atelier.

Chacun fera son analyse personnelle, typographique, nationale et communautaire. Mais faut-il être français pour être surpris de se voir assimilé aux Flamands ? Ou wallons pour observer l'absence de


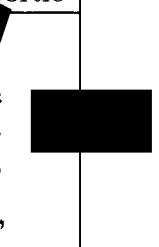
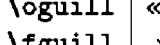
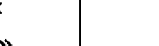
guillemets wallons aussi bien que belges? Ou flamand pour découvrir des guillemets flamands distincts des guillemets néerlandais? Et faut-il être historien pour savoir qu'au temps de Dominique Fertel (Saint-Omer, 1723), on utilisait en France des virgules inversées comme nos amis anglais et américains le font encore aujourd'hui? Alors que les doubles chevrons ou brisques d'adjudants semblent dater des Didot et d'après la Révolution...

Après ces préliminaires indispensables, il est temps de répondre à la question en français comme je l'ai fait en anglais. La typographie n'est pas affaire de conventions nationales. Toute police de labour est livrable avec des chevrons ou des virgules inversées. Depuis qu'ils existent, les uns et les autres ont suffi à résoudre tous les problèmes de citations, dans toutes les langues qui utilisent l'alphabet latin. Sans acception de nationalités.

Bien entendu, la typographie ne se réduit pas à une question de guillemets. Mais il n'est pas question non plus d'écrire un article d'encyclopédie à ce sujet.

A propos de guillemets, contentons-nous, pour terminer, de proposer une nette distinction à faire entre la grammaire qui sait régenter jusqu'au président de la République et la typographie qui est affaire graphique, c'est-à-dire affaire de mode et de goût. Chacun n'est pas soumis aux mêmes contraintes nationales que la CEE, qui est un organisme international et qui ne va pas sortir de ses gonds pour des histoires de guillemets. Aucune grammaire n'impose les chevrons plutôt que les virgules inversées. Ni le contraire. Aucune règle n'interdit de répéter les guillemets à chaque ligne comme on l'a fait pendant quelques siècles. Rien n'empêche d'adopter tel ou tel système selon le travail en cours. Le simple bon sens empêche

Tableau 2: Saisie des guillemets en T_EX ou L^AT_EX

Saisie	Sortie
	“
	”
	«
	»
<code>\oguil</code>	«
<code>\fguil</code>	»

de mêler deux systèmes dans un même travail. Il n'y a pas d'informatique qui tienne: rien ne dispense de se servir de la chose au monde la mieux partagée: le bon sens. C'est affaire de goût. Et le bon goût n'a jamais été synonyme d'ignorance et d'indifférence.

Addendum de la rédaction

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler la façon de saisir les différents guillemets en T_EX ou en L^AT_EX¹ (tableau 2). Plusieurs solutions ont été proposées pour les guillemets français. Celle adoptée pour les *Cahiers GUTenberg* consiste à utiliser les deux macros `\oguil` et `\fguil` qui utilisent deux caractères spécialement dessinés pour cmr (en corps 10 seulement à l'heure actuelle), et, pour le Times PostScript, les caractères qui y sont définis. Pour le cmr, il faut disposer des fichiers `guill.tfm` et `guill.nnnpk` ($nnn = 300, 329, 360, 432$) ainsi que du fichier de style `gut.sty`. Pour les guillemets en Times PostScript, il faudra légèrement modifier le « prolog » du pilote `dvips`.

¹ Il s'agit de la version 2, où il n'y avait notamment pas les « chevrons ». L'*Extended T_EX Font Encoding Scheme* adopté à Cork le 12 septembre 1990 offre ces caractères. Voir page 29.